

## Elevage Les Whippets du Frison Impérial

Habilité à délivrer ce dit certificat (\*3° du I de l'article L214-6-1)

Siret 813 068 806 000 21

Titulaire de l'ACADEC-CCAD (certificat de capacité)

Exploitante Agricole Bénédicte Pineau

benepineau44@gmail.com



## Certificat d'engagement et de connaissance

### Les différents points à voir :

#### 1 - *Les besoins physiologiques, comportementaux, médicaux en tenant compte de l'état des connaissances scientifiques (\*Article L214-1 à L214-3 du code rural)*

- ⇒ l'acheteur et/ou le détenteur s'engage à détenir l'animal dans des conditions compatibles avec ses besoins biologiques et comportementaux et lui donner des soins attentifs conformément aux obligations légales prévues \*aux articles L214-1 à L214-3 du code rural et de la pêche maritime. Conformément à \*l'Article 2 de l'arrêté du 31 juillet 2012

#### 2 - *Les obligations relatives à l'identification de l'animal (\*Article L212-10)*

- ⇒ Il est obligatoire d'identifier son animal de compagnie : pour les chiens l'identification doit être effectuée avant l'âge de 4 mois
- ⇒ *La loi ne prévoit aucune sanction pénale, mais elle prévoit éventuellement l'euthanasie de l'animal*

#### 3 - *Les \*implications financières et \*logistiques liées à la satisfaction des besoins \*physiologiques, \*comportementaux, \*médicaux (\*Article L214-1 à L214-3)*

- ⇒ l'acheteur et/ou le détenteur prend connaissance que pour le bien-être de son animal cela implique l'achat de matériel parfois coûteux (croquettes adaptées ses besoin et sa race, jouets, laisse, collier(s), gamelles, etc...) (\*implications financières)
- ⇒ l'acheteur et/ou le détenteur prend connaissance qu'un animal est un engagement pour de nombreuses années, qu'il faudra prévoir pour les absences, les vacances (\*logistique) et dans tous les cas ne pas l'abandonner à la 1<sup>ère</sup> difficulté rencontrée
- ⇒ l'acheteur et/ou le détenteur prend connaissance qu'un animal à son propre caractère, qu'en cas de non respect de ses besoins, l'animal peut changer sur le plan comportemental (\*comportementaux)
- ⇒ l'acheteur et/ou le détenteur prend connaissance qu'un animal peut entraîner un certain coût sur le plan vétérinaire pour le détenir dans des conditions en adéquation avec ses besoins propre à son espèce et pour le détenir dans des conditions sanitaires respectueuses (\*médicaux)

⇒ ***Nos chiots partent avec un livret d'accueil du chiot et avec une fiche informative sur les spécificités et besoins de la race du Whippet. Tous nos chiots partent identifiés avec une puce électronique (transpondeur)***

Je soussigné(e), Mme/Mr.....avoir prit connaissance de ce certificat 7 jours minimum avant l'arrivée de mon animal et m'engage à respecter les besoins concernant l'animal adopté.

**Signature suivie de la mention « lu et approuvé, je m'engage à respecter les besoins physiologiques et prodiguer les soins nécessaires à mon animal »**

**Date et Signature :**